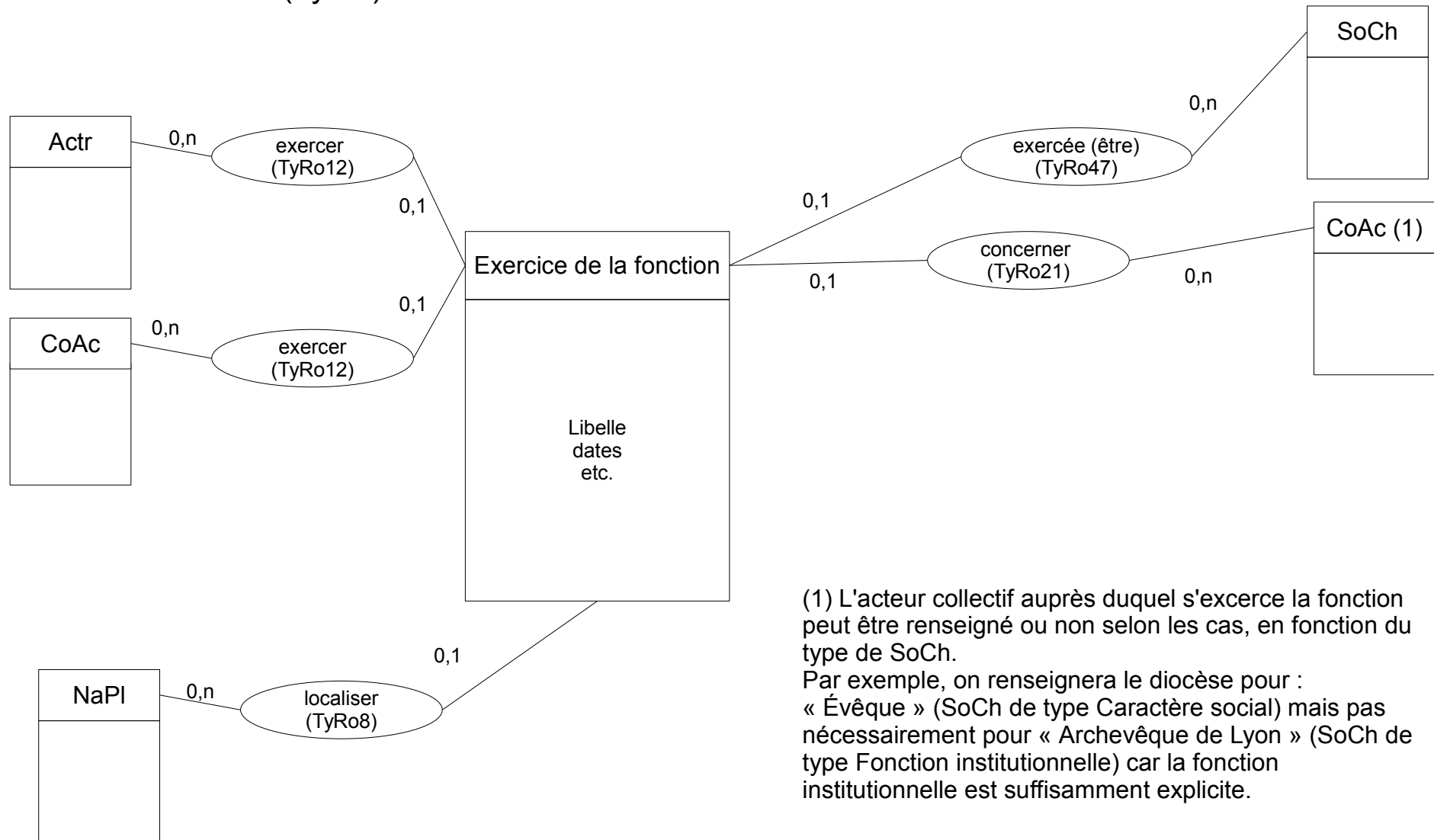


Exercice de la fonction (TyIn7)



(1) L'acteur collectif auprès duquel s'exerce la fonction peut être renseigné ou non selon les cas, en fonction du type de SoCh.

Par exemple, on renseignera le diocèse pour : « Évêque » (SoCh de type Caractère social) mais pas nécessairement pour « Archevêque de Lyon » (SoCh de type Fonction institutionnelle) car la fonction institutionnelle est suffisamment explicite.